

**DETECTION ET MESURE DE POLLUTION INTERIEURE
SERVICE DE PRÊT RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX ADHERENTS**

Mentions légales, conditions de prêt :

Attention, certains de ces appareils ne sont pas considérés comme « professionnels » et l'Association n'est pas une agence de mesure spécialisée. Nous pouvons dans certains cas, à Nancy ou banlieue, nous déplacer pour vous montrer comment utiliser les appareils : consultez-nous pour savoir si cela est possible, et connaître la participation aux frais spécifique. En aucun cas, un résultat écrit ne sera communiqué. Les appareils sont pour l'instant mis à disposition de l'association, mais au fur et à mesure des prêts, ils deviendront sa pleine propriété. Les appareils ne sont pas loués, et il est seulement demandé une participation minimale aux frais d'achat des appareils, des piles et de leur remplacement ; le prêt n'est possible que pour les adhérents à jour de leur cotisation contre remise d'un chèque de caution, de la participation aux frais pour un emprunt de 48h, la présentation d'une pièce d'identité en cours de validité avant le premier prêt, d'un justificatif de domicile si celui indiqué sur cette pièce d'identité n'est plus valable ou si celle-ci est ancienne, et la signature d'une convention de prêt. L'appareil est essayé avant le prêt : il doit être remis en parfait état de marche, accompagné de ses piles ou de ses accus, accessoires éventuels et notice, à la date et à l'heure convenue ; dans le cas contraire, l'adhérent emprunteur s'expose à l'encaissement de son chèque de caution afin que l'Association procède au remplacement de l'appareil. Les appareils qui ne sont plus commercialisés ou remplaçables à l'équivalent ne sont pas prêtés mais peuvent dans certains cas être utilisés en présence d'un administrateur. La caution ne représente pas la valeur d'achat de l'appareil, mais celle de son remplacement au moins cher et à l'identique ou, le cas échéant, par un modèle offrant des possibilités au moins équivalentes, augmentée des frais de port, et arrondie à + ou - 3 %. La caution est révisable selon l'évolution des prix de vente à distance pour le remplacement des appareils. L'association dispose d'une assurance qui couvrent ses adhérents, mais en cas de dommage, l'adhérent emprunteur auquel l'appareil a été confié devra de toute façon s'acquitter de la franchise, dont le montant est souvent supérieur au coût de l'appareil. Tout adhérent emprunteur d'un appareil signifie, par la signature de la convention de prêt, son acceptation des présentes conditions.

Un guide pour cibler vos besoins sera mis en ligne au cours de l'année 2008.

En attendant, reportez-vous au descriptif technique ci-dessous ou demandez-nous conseil verbalement, y compris par téléphone. Pour toute demande spécifique, merci de nous contacter.

Vos suggestions et remarques sont les bienvenues.

DESCRIPTIF DES APPAREILS EN PAGE SUIVANTE

– APPAREILS DISPONIBLES –

Merci de vous munir d'un chéquier pour la caution, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile → voir les mentions légales en page précédente.

Type de détection	Application possible et/ou source possible	Modèle	Caution (prix + port)	Participation aux frais / prêt de 48h
<i>Mesure</i> GAZ CO Monoxyde de carbone (quantifiée de 0 à 999 ppm + 3 seuils d'alerte) + accus + base de recharge	Contrôle bonnes ventilations et évacuation chauffe-eau ou chaudière à gaz	CO Metre Pro CO9917C Fast recharge	150 €	15 €
<i>Détection</i> Gaz naturel (1000 à 6500 ppm) Propane/butane (500 à 6500 ppm) Charge statique (seuil)	- Fuite dans le circuit d'alimentation en gaz ou dans un appareil - Charges statiques	Voltcraft GD-3000	50 €	5 €
<i>Détection</i> COV Composés Organiques Volatiles (progressive + seuils d'alerte + estimation en décipol)	Détection d'air vicié : Peintures, résines, Vinyles, colles, vernis Traitement du bois Bombes polyuréthanes Diluants, solvants Produits ménagers et pharmaceutiques Cosmétiques Concentration hum. (ex : repas familial) Cuisine Cigarette Gaz d'échappement Mauvaise aération ou trop rare	Oregon Scientific Indoor Air Quality Monitor AR112N	(75 €) épuisé : test possible mais pas de prêt	(7€)

<i>Détection</i> Tension alternative 220-230 V / 50 Hz	Détection si courant de phase dans fil ou interrupteur (ex : près d'un lit)	SAGAB Voltstick 230 V noir	30 €	3 €
<i>Détection</i> Champs électromagnétiques 30 Hz à 300 Hz (quantifiée de 0 à 30 mG + seuils, dont le 1 ^{er} est 2,5mG – recommandation OMS + norme suédoise MPR2 à 50 Hz, 40x + exigeante que l'U.E. , seuil danger enfant = 3 à 4 mG).	- Mesure de distance de sécurité / appareils électriques - Détection place à éviter train / hôtel / bureau... - Détection de courant de phase près d'un lit, ou localisation d'un circuit électrique	HUTECH Détecteur de champ électromagnétique CEM 2050	(25 €) épuisé : test possible mais pas de prêt	(3€)
<i>Mesure</i> Champs électriques (1 à 2000 V/m) & électromagnétique (1 à 2000 nT, soit 0,01 à 20 mG) Fréquences : 16 Hz – 2000 Hz	Mesure professionnelle de pollution : - réseau électrique domestique - courants de traction tram/train - lignes haute tension - transformateurs - écran et TV cathodiques ou LCD	Gigahertz Solutions ME 3030B Digitaler Elektrosmog Analyser	110 €	10 €
<i>Détection</i> Champs électromagnétiques 2 kHz - 400 kHz (seuil : 0,25 mG ou 0,025 microTesla - norme suédoise MPR2 à ces fréquences).	- Mesure de distance de sécurité : / TV ou écran : - cathodique - LCD / Tubes fluorescents et ampoules basse consommation (ballasts électronique.) / Plaques de cuisson à induction	MEDIECO / SIG Magnetic Alert 20000 Hz	60 €	5 €
<i>Détection</i> Fuite Micro-ondes (seuil)	Détection de fuites dans un four à micro-ondes	Voltcraft MT-128	15 €	2 €

<p><i>Détection</i> Champs électromagnétique 50 Mhz – 3 Ghz (progressive et différenciée selon les sources). Sensibilité 10mV/m</p>	<p>Détection de l'exposition à la pollution : - Téléphones portables et antennes relais - Téléphones sans fils (DECT : émission permanente à puissance maxi de la base) - Réseaux wi-fi - Bluetooth - Fours à micro-ondes - Antenne pompier...</p>	<p>Sensory Perspective Electrosmog Detector MW1</p>	<p>105 €</p>	<p>10 €</p>
<p><i>Mesure</i> de la radioactivité (Compteur Geiger) Rayons X, Gamma et particules Bêta</p>	<p>Toute pollution radioactive, en particulier : - Matériaux de construction (agglos, ciments...) - Cabinet dentaires ou d'examens radiologiques - Certains bois en provenance d'Europe de l'Est</p> <p>Ne mesure pas le radon directement (Alpha)</p>	<p>RADEX RD 1503</p>	<p>200 €</p>	<p>20 €</p>

Mise à jour : 25 novembre 2007